

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal, 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

## Chronique Politique.

Nous empruntons au *Mémorial diplomatique* les informations suivantes :

Dans notre numéro du 9 courant, après avoir indiqué sommairement les motifs pour lesquels Pie IX n'a pas jugé à propos d'inviter les souverains catholiques au futur concile, nous avons ajouté que le saint-siège se réservait d'adresser aux représentants des puissances étrangères accrédités auprès de lui une note circulaire pour prier ces puissances de vouloir bien faciliter aux évêques de leurs pays les moyens de se rendre à l'injonction du pape, qui les convoque pour le 8 décembre 1869 dans la basilique de Saint-Pierre.

On nous mande de Rome que cette note circulaire sera prochainement envoyée à sa destination.

On compte qu'en réponse à cette communication, les souverains catholiques chargeront leurs représentants d'interpeller le cardinal secrétaire d'Etat sur la question de savoir si et dans quelle forme leurs gouvernements seront représentés au prochain concile. C'est alors seulement que cette grave question, dont se préoccupe tant la presse périodique, sera discutée entre le saint-siège et les gouvernements intéressés.

Du reste, d'après les explications fournies jusqu'ici par le cardinal Antonelli, il n'entre point dans les intentions du pape de restreindre en aucune façon les privilèges dont les souverains catholiques ont joui depuis des siècles; seulement, pour faciliter la marche

des travaux du concile, le saint-père aurait exprimé le désir que l'admission des ambassadeurs catholiques au sein du concile fût l'objet d'un accord préalable et particulier entre la cour de Rome et les gouvernements respectifs.

C'est dimanche qu'ont commencé les fêtes du tir national, à Vienne. Le *Journal de Francfort* raconte à ce sujet un petit épisode qui s'est produit dans l'ancienne ville libre après le départ des tireurs francfortois et qui vient à l'appui de ce que nous avons dit sur le caractère antiprussien de cette manifestation allemande. Acclamés par la population qui leur avait fait une ovation enthousiaste en « poussant des cris de toute espèce », les tireurs avaient à peine dépassé les faubourgs de la ville, que plusieurs soldats de la garnison prussienne se voyaient accueillis par une grêle de pierres, hués et battus. Ce préambule des fêtes de Vienne ne promet rien de très-favorable à l'hégémonie prussienne.

Quelques troubles heureusement sans gravité ont éclaté à Venise, dans la journée du 20 courant, à l'occasion d'un différend survenu entre M. le préfet Torelli et la junte municipale.

La junte voulait que les cendres de Manin restassent définitivement ensevelies dans le vestibule de l'église Saint-Marc, où elles ont été provisoirement déposées.

Le préfet, d'accord avec l'Académie des beaux-arts, avait au contraire décidé que les restes de l'illustre patriote seraient transportés dans l'église des Frari.

A la suite d'un discours assez violent prononcé par M. Francesconi, au sein de la junte, quelques rassemblements se formèrent et se dirigèrent sur la préfecture en commettant des dégâts.

Une démonstration de la force armée suffit heureusement pour les disperser, et l'ordre n'a plus été troublé. Cependant l'agitation n'a pas entièrement cessé.

S'il faut en croire l'*Indépendance belge*, on se préoccuperait beaucoup à Constantinople, dans les sphères officielles, d'excès commis récemment en Crète par des soldats albanais et des groupes de paysans armés appartenant à la population musulmane de l'île. Ces bandes auraient envahi les villages chrétiens du voisinage et les auraient pillés; dès le premier jour, elles n'auraient pas fait moins de cinquante victimes. Prévenu par les consuls européens, le gouverneur général Hussein-Pacha aurait montré dans la répression de ces actes de violence une extrême faiblesse; il se serait borné à faire opérer quelques arrestations.

Si ces nouvelles sont exactes, elles sont fort regrettables pour la cause de la Turquie. Ce n'est point par des actes semblables que le mahométisme, déjà si ébranlé, se consolidera en Europe. On dit que l'ambassadeur de Russie à Constantinople a annoncé l'intention de renforcer la station russe devant Candie, et que le nouveau consul de France à la Canée était attendu le 16 juillet dans la capitale de l'empire ottoman, où il avait été mandé par l'ambassadeur français pour conférer sur la situation de l'île de Crète.

Le journal *Roumanul*, de Bucharest, déplore l'insurrection de la Bulgarie, parce qu'elle ne peut que nuire à la cause nationale. Il invite les Bulgares à se tenir tranquilles.

Il dit que le gouvernement a pris toutes les mesures pour comprimer le mouvement bulgare sur le territoire roumain.

On a reçu à Belgrade la nouvelle qu'une bande d'une centaine de Bulgares bien armés, réunie en Valachie, a passé le Danube et a pénétré en Bulgarie.

Il était écrit qu'avant la clôture de la session, nous assisterions à l'un de ces incidents qui feraient désespérer du bon sens et de l'esprit, s'ils se renouvelaient fréquemment.

A propos de quoi, sur une question en apparence fort pacifique, l'incident est-il né? La faute en est à M. Ernest Picard. Il a voulu dire son mot sur les octrois. Il l'a dit. Puis, sans être emporté par un mouvement oratoire, dans un calme qui révélait une préméditation évidente, oubliant que d'un commun accord, le projet sur la ville de Paris et les questions qui s'y rattachent avaient été ajournées, oubliant surtout qu'il n'est jamais noble d'attaquer un absent, il a terminé son discours par ces mots :

« Quand on a un préfet comme le préfet de la Seine, on le change. »

Il suffit de répéter cette phrase pour qu'on devine quelles dénégations violentes l'ont accueillies. Tout aurait fini par la réponse de M. Rouher et par un rappel à l'ordre, si dans trois des tribunes hautes, avant même que

## FRUILLÉTON.

9

## LE ROMAN DES MÈRES,

Par ALFRED DES ESSARTS.

## PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

— Vous avez donc des yeux pour ne pas voir ?  
— Quoi? Je l'ai vue... cela a suffi.  
— Il s'agit d'autre chose. A votre connaissance, comment s'est terminé le bal ?  
— Par un coup de théâtre.  
— Fort bien. Et la naissance d'Emma vous semble?...  
— Incorrecte. J'ai appris plus positivement que cette adorable enfant a été élevée par M. et Mme Morandot, mais qu'elle est affligée d'un père villageois.  
— Et cette circonstance ne vous épouvante pas ?  
— Elle me taquine. Le paysan sera dur à avaler.  
— Et à digérer. Ce n'est pas tout, il y a encore un inconvénient pour vous.  
— Ah !... murmura-t-il inquiet.  
— Trouvez-moi donc un homme qui soit seul à aimer

une femme, lorsque cette femme est charmante. Avant de vous être déclaré, vous aviez un rival.

— Déjà !... Ne serait-ce pas un monsieur qui s'abstenait de danser et m'obsédait de son lorgnon ?

— J'ai aussi ma police officieuse, dit Juliette. Le monsieur dont vous parlez se nomme Joseph Martel. C'est un jeune architecte plein de talent.

— Voyez-vous ça ! cet animal !... Est-ce qu'il aurait osé demander la main d'Emma ?

— Lui ! il est trop naïf pour cela. Mais au premier jour de fièvre, la bombe pourrait éclater.

— Dites donc, mais si je ne veux pas, moi ?...

— Et le paysan ?

— C'est vrai. Diable de rustre !... mais si le maçon me devance dans le *steeple-chase* !

— Ce serait tant mieux.

— Vous trouvez ?

— Pardine !

Cette exclamation familière fit réfléchir le baron.

— Ma chère, reprit-il, vous avez un esprit à combinaisons; plus d'une fois vous me l'avez prouvé. C'est à vous que je dois l'avantage d'avoir péché l'excellent requin d'usurier qui s'est engagé à pourvoir à tous mes besoins en attendant un mariage réparateur. Je vous dois encore...

— Assez ! vous devez à tout le monde.

— Méchante. C'est égal, je me livre à vous. Je pose ma candidature.

— Eh bien ! puisque vous êtes *toqué*, je vous conduirai de nouveau chez les Mirandot.

— Je n'en demande pas davantage.

— Vous aurez soin de n'être pas trop familier, pour ne pas effaroucher ces bourgeois.

— Suffit, suffit, on connaît les nuances.

— Les Morandot ont beaucoup d'orgueil; votre recherche les éblouira. Moins ils s'y seront attendus, plus ils seront ravis. Alors vous dicterez les conditions.

— Si vous croyez que c'est facile de se mettre à l'encan !

— Très-facile quand on a comme vous à offrir une couronne de baron et un nom qui daté des croisades. D'ailleurs, lorsque nous en serons là, nous lancerons votre noble tante la vicomtesse d'Entreville.

— Je suis brouillé avec elle.

— Qu'est-ce que ça fait ? La vicomtesse se raccommode avec 25,000 francs d'épingles.

— Adorable Juliette !

— Avez-vous dit ? Il faut retourner à vos graves occupations. J'attends M. de Rompac.

— Ah ! ah ! le vétérinaire. Mars et Vénus.

— Comme c'est neuf. Que vous êtes bête !...

— Ce soir pour m'endormir je relirai la *Matrone*

## d'Ephèse.

— Eh mais, baron, vous devenez malicieux.

— A votre école. Bonjour, belle des belles, et mille remerciements. Je pars, le cœur agité.

— Soyez tranquille, nous réussissons.

— Vous croyez ? D'abord, c'est que je veux être aimé pour moi-même...

— La chimère de tous les hommes ! Adieu.

## VIII.

Mme Morandot n'avait pas vu son amie depuis quelque temps. Un jour, accompagnée d'Emma, elle se rendit chez Mme Zœhler.

A la vue des visiteuses, l'Allemand parut charmé, et comme tout d'abord on s'enquerra de sa femme, il prit l'air mystérieux et le sourire benin pour indiquer du geste l'entresol, ce qui dans sa mimique signifiait ou que Mme Zœhler n'était pas sortie ou qu'elle reposait.

— Ah ! elle est là ! dit Athénaïs. Pouvons-nous monter ? J'ai hâte de la voir, cette chère amie.

— Oui, vous pouvez monter; mais cette faveur ne serait point accordée à d'autres.

Son visage avait une si étrange expression, que Mme Morandot se sentit saisie. En un instant, Athénaïs eut gravi l'escalier intérieur.

M. Picard eût terminé son discours, des applaudissements n'avaient éclaté. Il n'en faut pas exagérer la portée. Cinq personnes, parmi cette foule compacte, ont battu des mains. Mais, enfin, c'était assez pour qu'il y eût violation formelle du règlement et des convenances.

Il n'y a eu qu'un cri d'indignation dans la Chambre.

Le président s'en est fait l'écho et, le regard dirigé du côté des tribunes, il a caractérisé d'un langage sévère cette manifestation. Un cri parti d'une tribune l'a interrompu. La Chambre a demandé l'évacuation des tribunes. Le président n'a pas voulu aller jusque-là. Mais la menace qu'il a faite d'y arriver a rétabli le silence en haut, mais non en bas.

M. Rouher répondait en termes très-accentués. Le mot calomnie, par lequel il a terminé son discours, a soulevé M. Pelletan et M. Bethmont. C'est là que M. Pelletan s'est fait rappeler à l'ordre et a apostrophé M. Schneider. La réponse du président, pleine de bon goût, a été couverte d'applaudissements qui témoignaient du désir de la Chambre de l'appuyer.

Tout cet incident a bien duré un quart d'heure.

#### CHAPITRE D'INCENDIES.

Un incendie qui, dès le début, a inspiré les plus vives inquiétudes et qui a pris des proportions très-considérables, a eu lieu mercredi à Rouen. Nous trouvons les détails suivants dans le *Nouvelliste* :

Mercredi, vers cinq heures et demie, on a aperçu des flammes et de la fumée qui se dégageaient d'un des bâtiments occupés par M. Jouanne, négociant en liquides, rue de l'Impératrice, 47. Bientôt on a entendu de fortes détonations : c'étaient des tonneaux remplis de trois-six qui éclataient. En quelques instants, le feu se propageait dans tous les magasins avec une rapidité effrayante. Des torrents de flammes et de fumée sortaient par la porte d'entrée, rue de l'Impératrice, et par les fenêtres qui donnent rue Ecuyère.

Ce n'est malheureusement que vers six heures du soir que le tocsin a commencé à sonner et qu'on a sérieusement organisé les secours. L'eau manquait ; on n'avait pas de pompes ; malgré leur bonne volonté, les pompiers, dispersés sur tous les points de la ville, n'ont pu arriver que tardivement sur les lieux du sinistre. A six heures et quart, des détachements de la garnison ont commencé à prêter leur concours. Mais l'incendie avait déjà fait d'énormes ravages, et on devait bien plutôt songer à préserver les habitations voisines qu'à se rendre maîtres de l'incendie dans son foyer. Du reste, plus de quinze cents hectolitres d'alcool étaient en feu, et les bâtiments infailli-

blement voués à la destruction.

Dans la rue Ecuyère, qui est très-étroite, les flammes se projetaient avec une violence extrême sur les maisons situées en face, maisons construites en bois et qui menaçaient de devenirelles-mêmes la proie de l'incendie. Fort heureusement deux pompes se trouvaient là ; les maisons ont été constamment inondées et, bien qu'elles aient pris feu à diverses reprises, on est parvenu à conjurer le péril.

Sur ce point, plusieurs pompiers ont bien fait leur devoir. Debout au milieu de cette rue étroite, entourés de flammes et de fumée, ils résistaient à la chaleur la plus épouvantable, et ce n'est qu'en se recouvrant de linges mouillés, qu'on aspergeait à chaque instant, qu'ils ont pu se maintenir dans cette fournaise. Grâce à eux, tout ce pâté de maisons, quoique ayant subi de grands dégâts, a été préservé d'une ruine complète.

Pendant qu'on luttait rue Ecuyère, des pompes fonctionnaient rue de l'Impératrice, alimentées par de nombreuses chaînes, et par des tuyaux de conduite correspondant aux fontaines du Vieux-Marché et du Marché-Neuf. On a aussi pris la résolution, quoique un peu tardivement, d'établir la pompe aspirante et foulante au bassin du jardin Solférino. Mais les moyens de secours n'étaient pas en proportion avec l'intensité du feu. Tant que les pompes ont pu résister à la chaleur dans la cour de l'hôtel de la Poste, on a conservé l'espoir que ce bâtiment ne serait pas atteint. Mais il a fallu abandonner la cour, et vers sept heures, les flammes commençaient à ravager le toit de cet hôtel.

Il a fallu monter sur les maisons voisines pour donner une direction plus efficace aux jets de pompe. Déjà la toiture s'effondrait et la campanile de l'horloge venait de s'écrouler. L'étage mansardé est détruit ainsi que les écuries et les bâtiments accessoires donnant sur la cour. Dès le premier moment, on s'était heureusement occupé de déménager le matériel des divers services de l'administration qui ont été transportés provisoirement dans une maison en face.

Ce n'est que vers huit heures et demie qu'on était maître du feu et que le tocsin cessait de sonner. Mais l'alcool brûle toujours dans le foyer principal, et toutes les pompes sont encore en jeu à l'heure où nous mettons sous presse.

Le montant des pertes est évalué, par le *Nouvelliste*, de Rouen, à 800 mille francs.

Pendant l'incendie, plusieurs personnes ont été blessées.

— On lit dans l'*Union de la Sarthe*, journal du Mans :

« Dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure du matin, un violent incendie s'est déclaré, rue Erpell, dans la scierie de bois appartenant à M. Renoux.

» Les cris : Au feu ! au feu ! les tambours battant la générale et les clairons résonnant ont vite amené sur les lieux un grand nombre de curieux et de travailleurs. Les pompes de la ville, celle de la gare et celle de M. Bary ont été mises aussitôt en mouvement.

» Il était difficile d'arrêter le foyer de l'incendie, à cause des matières aussi inflammables ; aussi a-t-il fait en peu de temps de rapides progrès.

» Tous les bâtiments des bains de la rue Erpell et de la scierie ont été détruits, sur une façade d'au moins 60 mètres ; il ne reste plus que les murs et portiques qui ressemblent à des ruines antiques.

» Le feu a détruit en entier la maison voisine appartenant à M. Bachelot, occupée en partie par l'établissement de vitraux peints des dames Carmélites et par quelques locataires ; on nous parle notamment d'une famille d'ouvriers qui venait d'acheter un mobilier et de s'installer.

» Les dégâts sont considérables, il est impossible de les évaluer aujourd'hui. On parle de 120,000 fr. ; ils sont, paraît-il, couverts par des assurances.

— Les landes bordelaises sont, depuis plusieurs jours dévastées par une conflagration dont *Journal de Bordeaux* raconte l'origine en ces termes :

« Mardi dernier, le feu se déclara sur la propriété de M. Adier, située dans la commune de Saint-Jean d'Illac. Le temps était calme, et le feu resta circonscrit dans un foyer peu étendu. On se croyait à l'abri de tout danger ; mais le lendemain, vers une heure, le vent souffla avec violence du nord-ouest, ramena les débris fumants et propagea en peu de temps l'incendie, favorisé par la sécheresse et alimenté par la térébenthine et la résine dont tous les godets étaient remplis.

» Le feu développa ses ravages, n'épargnant rien de ce qu'il rencontrait jusqu'à la route départementale de la Teste, c'est-à-dire sur une largeur de dix kilomètres environ et sur une longueur de quatre à cinq.

» Entre onze heures et minuit, le terrible fléau était vaincu. Toute autre danger paraissait conjuré. Cependant une active surveillance fut organisée. M. le procureur général s'est transporté, aussitôt qu'il en a eu connaissance, sur le théâtre de l'incendie. On nous assure que la perte est évaluée à plus d'un million. Les propriétés sur lesquelles porte ce sinistre appartiennent à MM. Néron, juge de paix de Bordeaux ; Saint-Martin et Dammartin. On dit qu'il n'y a pas d'assurances.

Malheureusement, tout n'était pas fini, car nous lisons dans la *Gironde* de samedi :

« Quand s'arrêtera l'incendie qui depuis le commencement de la semaine met en émoi la population du canton de Pessac ? Il serait assez

difficile de le dire, car chaque jour un nouveau sinistre vient s'ajouter à ceux dont nous avons entretenu nos lecteurs.

» Hier c'était sur la propriété de M. Brousse, agent de change à Bordeaux, que le feu éclatait ; quinze journaux environ de bois de haute futaie ont été la proie des flammes, et, coïncidence frappante, deux fois à la même heure et à des distances assez éloignées.

» A Cestas, la propriété de M. Haussmann, préfet de la Seine, n'a pas été épargnée par le fléau, et une grande quantité de bois de haute futaie a été brûlée.

» La population des communes atteintes par le feu et les militaires de la garnison travaillent sans relâche, avec l'assistance des hommes de la police sous les ordres de M. Coutanceau, leur chef par intérim. Et cependant le feu poursuit son œuvre dévastatrice.

» M. le comte de Bouville, préfet de la Gironde, est parti ce matin pour Cestas afin de visiter les lieux incendiés.

— Si importants que soient ces sinistres, ils se réduiraient à bien peu de chose devant l'immense calamité dont serait menacée la Russie, d'après une lettre de St-Petersbourg en date du 19 juillet.

« Figurez vous, écrit-on, qu'à partir de la frontière russe, au nord-est de la Prusse, jusqu'à Saint-Petersbourg, dans l'espace d'environ 840 kilomètres, tout le pays est en feu. Le sol, composé en grande partie d'une couche de tourbe de 20 à 40 pieds d'épaisseur, soumis à la double influence d'une longue sécheresse et d'une chaleur tropicale, a pris feu en dix mille points différents.

» Cet épouvantable incendie, commencé souterrainement dans les couches tourbeuses, a gagné la surface du sol et s'est communiqué aux forêts ; les flammes s'échappent en tourbillons à travers des nuages d'une fumée si intense, que l'atmosphère en est, pour ainsi dire, saturée, et beaucoup de gens tombent suffoqués. Moi-même j'en éprouve un grand malaise, et mes yeux surtout en sont très-sensiblement affectés.

» Des nouvelles reçues de l'intérieur annoncent que l'incendie a gagné les contrées les plus méridionales ; là aussi les forêts sont en flammes.

» A l'instant même, on nous apprend que dans plusieurs provinces du nord, où existent d'immenses et impénétrables forêts vierges, 10,000 hectares de bois sont en pleine incandescence.

» La magnifique forêt de mon père est également la proie des flammes. On ne sait où cela s'arrêtera. Tout le monde est dans la consternation.

Il est permis d'espérer et de supposer qu'il y a dans ce tableau pour le moins une grande exagération.

Pour les articles non signés : P. Goussier.

Elle trouva Charlotte étendue dans un de ces larges fau-neils à ressort qui servent aux malades de lit de repos. La jeune femme, un peu pâlie et amaigrie, emprunta un charme de plus à cette pose nonchalante. En voyant ses amies, elle rougit un peu.

— Eh quoi ! s'écria Mme Morandot, seriez-vous souffrante, ma belle ?

Un mot que lui glissa Mme Zœhler l'instruisit immédiatement.

Charlotte connaîtrait bientôt le bonheur d'être mère ! Quelle révélation ! Quelle nouvelle inattendue !

La présence d'Emma gênait l'épanchement des deux amies. Charlotte trouva moyen d'éloigner la jeune fille en lui confiant le soin de mener Eugène à la promenade, et tout de suite Athénaïs et Mme Zœhler entamèrent l'entretien, dont le début doit être prévu.

— Comment ! ma chère, après dix ans de ménage, le ciel vous envoie un enfant ! c'est merveilleux ! Vous avez tous les bonheurs.

Mais ces félicitations ne firent qu'arracher un sourire triste à celle que l'amitié complimentait avec tant de chaleur.

— Merci, Athénaïs, de votre sympathie. Elle m'encourage à vous avouer que je suis plus émue qu'enchantée de cet événement.

— Quelle plaisanterie !

— Oh ! je parle très-sérieusement. Oui, je suis effrayée de l'impression profonde que j'ai ressentie quand cette joie m'a été annoncée par le docteur Foquette.

— En effet, dit Athénaïs ayant réfléchi, je commence à comprendre que cela vous ait causé une vive émotion. Mais déjà vous étiez habituée aux soins de la maternité : vous n'aurez qu'à continuer une tâche bien commencée.

— Il est vrai, soupira Charlotte.

— L'enfant par vous adopté est charmant, et celui dont vous allez devenir la mère sera plus tard heureux de trouver auprès de lui un frère aîné.

— Sans doute, sans doute ; cependant...

— Vous vous étiez fait un trésor : vous en aurez deux.

— Vous avez raison, dit vivement Charlotte, secouant la tête comme pour secouer en même temps ses idées noires. Oui, un double trésor, c'est vrai. Mon Eugène est si gentil, et il aimera tant sa sœur !

— Sa sœur ?... répéta Mme Morandot en souriant.

— Certainement. Mon cœur me dit que j'aurai une fille.

— Allons, c'est bien ; vous arrangez l'avenir. Mais vous savez, mon amie, la prudence défend de s'abandonner trop aux rêves.

Charlotte fronça légèrement le sourcil et répliqua :

— Permettez : si vous parlez de rêves, qui donc en fait plus que vous pour votre Emma ?

— Mme Morandot tressaillit, en femme qui a toujours peur pour son bien.

— Je ne nie pas, dit-elle, que jusqu'ici je n'aie été enthousiaste lorsqu'il s'agissait de ma fille. Mais le passé m'a donné de fortes garanties pour l'avenir.

— Il est vrai ; mais les événements, en êtes-vous maîtresse ? C'est une grande responsabilité qu'on prend lorsqu'on se charge d'une destinée ?

— Nous en avons fait l'une et l'autre l'expérience, dit Mme Morandot. Pour ma part, je ne redoute ni ne regrette rien.

Ce fut sur cette déclaration que les deux amies se séparèrent. On a pu remarquer que la fin de l'entretien avait eu une certaine aigreur. C'est que, entre Mme Morandot et Charlotte, la situation allait devenir dissemblable, après avoir été d'une parité complète.

Eugène rentrait précisément avec Gabrielle qui l'avait ramené des Tuileries où Mme Morandot venait de rejoindre Emma. Le petit garçon, qui était la pétulance et le bruit incarnés, eut bientôt fait de prendre et de réunir ses derniers jouets, et, dans le nombre, se trouvait malheureusement un magnifique tambour pour lequel il avait une prédilection toute militaire. On peut juger de l'effet nerveux qu'éprouva Mme Zœhler, dont

l'organisme avait atteint depuis quelque temps le plus haut degré de sensibilité.

— Vilain enfant ! s'écria-t-elle. Peut-on faire un pire vilain ?

Et comme il continuait :

— Eugène, Eugène, finissez, je vous l'ordonne.

Il s'arrêta interdit, mais laissa se promener doucement sur la peau d'âne le bout des baguettes qui produisirent un son prolongé.

— Encore ! dit Charlotte impatientée.

Et elle sonna vivement.

La femme de chambre étant momentanément absente, Pauline se hasarda à monter.

— Ah ! c'est vous, Pauline ? dit la maîtresse. Otez ce méchant garçon le tambour avec lequel il m'ébouriffe.

L'enfant se mit à crier, à pleurer, à trépigner, d'autant plus que la domestique exécutait avec une certaine mollesse l'ordre qui lui avait été donné.

— Eh bien, est-ce fait ? demanda Charlotte.

— Mais, madame, il résiste... murmura Pauline.

— Mon tambour ! mon tambour ! hurlait le petit homme.

— C'est affreux, dit Mme Zœhler, je ne puis plus tenir. Emmenez ce criard à votre cuisine... Il me rendrait malade.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans la France :

Certains journaux ont prêté au gouvernement l'intention de supprimer le scrutin de ballottage dans les élections. Nous nous croyons autorisés à démentir formellement un tel bruit.

— Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle un décret portant promulgation d'une loi qui autorise le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics à entreprendre l'exécution des chemins de fer suivants :

D'Orléans à Châlons-sur-Marne, par Montargis, Sens, Troyes et Arcis-sur-Aube ;

De Niort à Ruffec, sur la ligne de Tours à Bordeaux ;

De Bressuire à Poitiers ;

De Bressuire à Monts, près Tours, sur la ligne de Tours à Bordeaux ;

De Saint Nazaire au Croisic ;

De Tours à Montluçon, par la vallée de l'Indre.

— Voici, paraît-il, le programme arrêté pour le débarquement de la reine Victoria à Cherbourg :

Sa Majesté britannique arrivera sur rade le mercredi 5 août, à quatre heures de l'après-midi. Elle dînera à bord de son yacht. Le navire entrera ensuite dans le port de guerre. La reine débarquera à onze heures du soir, et traversera la ville pour se rendre directement et immédiatement à la gare du chemin de fer, où un train royal l'attendra.

Il se confirme que l'anguste voyageuse s'arrêtera au moins quelques heures à Paris et descendra à l'ambassade d'Angleterre.

S. M. l'Impératrice viendrait à sa rencontre, et l'on donne comme assez probable que la reine Victoria ira passer un jour à Fontainebleau.

— La *Liberté* rapporte, sur la foi d'un de ses correspondants de Londres, que le docteur Pusey, le chef de la fraction de l'Eglise anglicane qui porte son nom, vient d'abjurer la foi anglicane et de se convertir au catholicisme romain. Cet exemple aurait été immédiatement suivi par l'évêque anglican de Salisbury, le docteur Hamilton, qui se serait converti également au catholicisme, en renonçant à un revenu annuel de 5,000 livres sterling.

— Les journaux prussiens annoncent que M. de Bismark n'ira pas cette année, comme on l'avait annoncé, prendre les eaux à Rügenwalde, les médecins lui ayant déconseillé toute cure de bain de mer.

— Nous lisons dans le *Courrier de Marseille* :

Le bruit courait hier que l'on avait enfin découvert et arrêté l'auteur des lettres anonymes par lesquelles des personnes notables de

notre ville avaient été sommées, sous menace de mort, de délivrer des sommes considérables au nom de l'association des *aumônes forcées*.

Nous n'avions pas cru devoir, par un sentiment de réserve que l'on comprendra facilement, nous faire l'écho de ces bruits jusqu'à plus ample informé.

Nous pouvons aujourd'hui, d'après des renseignements exacts, confirmer le fait de l'arrestation du sieur G..., faire connaître les incidents qui ont amené cette arrestation et rectifier, en même temps, certaines informations erronées qui se sont glissées dans les récits que l'on a faits, dans le public, de cette affaire.

Les lettres envoyées par l'écrivain anonyme à M. Curtil et à d'autres personnes avaient été photographiées par ordre de la justice qui en envoya des exemplaires aux autorités des villes voisines.

Sur ces entrefaites, leur auteur, voulant dépister les recherches de la police, eut l'idée d'adresser une lettre pareille à celles qu'il avait écrites ici, à un habitant de Cette. Mais celui-ci reconnu tout de suite l'écriture de M. G..., et s'empressa d'instruire l'autorité de sa découverte.

Cette lettre ayant été comparée avec les lettres photographiées que l'on avait sous la main, il ne resta plus aucun doute sur l'origine commune de ces écrits anonymes. C'est à la suite de cette constatation, qu'une descente judiciaire eut lieu, samedi matin, chez M. G..., et que celui-ci fut mis en état d'arrestation.

— Il s'est passé mercredi une singulière scène à la seule cour — celle *of probate and divorce*, — qui siège actuellement à Westminster à Londres. Sir James Wilde, par suite de la chaleur excessive, a invité les membres du barreau à se débarrasser de leurs perruques, ce qu'ils firent avec grand plaisir.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les journaux de Nantes nous annoncent que samedi soir un violent orage s'est élevé sur cette ville.

Le même jour, vers onze heures du soir, un orage extrêmement violent éclatait aussi sur Angers, où le tonnerre a occasionné des dégâts déplorables à une maison du quartier de la Madeleine, dans laquelle plusieurs personnes ont été blessées.

Ce même orage s'est fait ressentir également à Saumur; pendant la nuit, de nombreux éclairs ont sillonné les nues et quelques coups de tonnerre se sont fait entendre; mais très-peu d'eau.

Dimanche matin, le ciel était clair, le soleil brillait comme les jours précédents, et le thermomètre a atteint encore 33 et 34 degrés.

A trois heures du soir, le ciel s'est de nou-

veau couvert, et, jusqu'à cinq heures, nous avons eu un violent orage, avec une pluie torrentielle et grêle. On parle de ravages dans quelques communes, du côté de Doué.

La foudre est tombée en plusieurs endroits. A Saint-Lambert, le fluide a ébranlé une cheminée; il est descendu au rez-de-chaussée, a occasionné une légère commotion à M. Dron, puis il est sorti par la porte, sans causer plus de dégâts.

Dans l'île Maffray, le tonnerre est tombé dans un champ et a brûlé tout un sillon de chaume, sur une longueur de 100 mètres environ.

Pendant toute la journée d'hier et la nuit dernière, nous avons eu une chaleur accablante, le ciel est resté couvert de nuages, et les éclairs accompagnés de détonations se sont succédé presque sans interruption. Ce matin l'orage n'a pas encore cessé et la pluie s'est enfin mise à tomber.

Nous sommes entrés dans la période caniculaire depuis le 22 juillet.

Beaucoup de personnes ignorent encore que l'on a donné le nom de *Canicule* à la plus brillante étoile du ciel, Sirius, qui se trouve dans la constellation du *Grand Chien*, et se fait remarquer par sa scintillation et son éclat au sud-est d'Orion. Dans les temps reculés, le lever héliaque de cette étoile arrivait beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui, de manière à coïncider avec les jours chauds de l'année, ou ceux dont la chaleur passait pour la plus malfaisante. C'est ce qui explique le nom de *jours caniculaires*, employé pour désigner les jours qui s'écoulent du 22 juillet au 23 août inclusivement, c'est-à-dire pendant que le soleil est dans le signe du Lion, période dont la vertu maligne a été considérablement exagérée par l'ignorance populaire.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Le 28 mai dernier, le consul général américain à Helsingoër, a signalé à son gouvernement la conduite singulière du gouvernement danois qui envoie parfois les condamnés pour vol aux Etats-Unis, et la descendance du gouvernement de Copenhague, qui se charge même des frais du voyage de ces condamnés.

Le rapport du consul américain vient de donner lieu à une note fort énergique, dans laquelle le secrétaire d'Etat des Etats-Unis proteste contre ce mépris des égards que se doivent entre eux les gouvernements.

La protestation américaine est parvenue au président du cabinet danois, qui n'a pas encore répondu.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

## ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 27 juin au 24 juillet.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VRAUX.		MOUTONS			
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.		
BOUCHERS.											
MM.											
1	Remare.	» 2	1	» 6	7	10	56	1	12 54	2	
2	Tessier.	» »	» »	» 12	»	12	39	1	12 51	»	
3	Touchet.	» »	1	» 7	5	5	30	»	7 11	3	
4	Groleau.	» »	» »	» »	» »	» 8	1	»	3	5	
5	Corbineau.	» 3	»	1	13	»	10	50	»	15 16	4
6	Séchet (1).	» 6	»	» 6	3	3	23	2	15 27	2	
7	Prouteau.	» »	» »	» 6	»	» 9	18	»	15 19	»	
8	Chalot.	» »	» »	» 5	»	» 6	26	»	16 27	8	
9	Pallu.	» »	1	» 4	6	8	34	2	133	14	
CHARCUTIERS.											
MM.											
1	Millerand.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 5	14	»	
2	Baudoin.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	2	»	
3	Baudoin-R.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	13	5	
4	Vilgrain.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	6	»	
5	Sanson.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	4	11	
6	Sève.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	4	9	
7	Moreau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	7	11	
8	Cornilleau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	3	4	
9	Marais.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	2	7	
10	Rousse.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	2	6	
11	Raineau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	4	9	
12	Pavis.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	»	»	

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.

Le N° de l'*Illustration* du 25 juillet 1868 contient sous le titre de *Courrier de Paris*, signé JULES CLARETIE, quelques pages pleines de verve et d'*humour*; c'est le reflet des causes et des événements accomplis pendant la semaine; il renferme, en outre, un article sur l'École d'apprentissage du Havre. — Les Evénements de Servie. — Le Marchand de tableaux, nouvelle, par M. Ernest Billaudel (suite et fin). — Les nouvelles galeries du Louvre. — Publications de la semaine. — Le mouvement littéraire. — Une escale à Guayaquil (suite et fin). — Les brasseries de Berlin. — Les Théâtres. — Page d'album. — Astronomie : les taches du Soleil.

Les GRAVURES de ce numéro sont au nombre de 14, parmi lesquelles nous citerons : M<sup>lle</sup> Marie Constantinowitch. — Evénements de Servie : le prince Milan prêtant serment devant la skoupstchina. — École municipale d'apprentissage du Havre : La forge; — atelier de menuiserie; — atelier de serrurerie. — Les démolitions de Paris : l'arcade Colbert. — Les nouvelles galeries du Musée du Louvre : le Salon des Empereurs; le Salon des Antiques. — République de l'Équateur : Guayaquil : le quai du Nord; — la rue du théâtre; exercice des pompiers; — vue prise de la place de

Il y eut sur le visage de Pauline une double expression de joie et d'indécision timide. Elle était restée immobile et comme anxieuse.

— Ne m'avez-vous pas entendue? dit Charlotte d'un ton saccadé.

— Pardon, dit à son tour Pauline; mais madame m'a tant grondée un jour que M. Eugène était descendu!...

— C'est possible; vous n'avez pas à discuter mes ordres.

La servante s'inclina et voulut prendre par la main le petit garçon. Mais le mutin lui donna une grande tape sur le bras. Les larmes jaillirent des yeux de Pauline. Pourquoi? Ce n'était assurément pas parce que le coup avait pu lui faire du mal.

Au même instant, Charlotte se pencha et avec une vivacité qui devança la réflexion, elle appliqua un soufflet sur la joue du jeune garçon...

C'était la première fois qu'il lui arrivait de le corriger de cette façon.

Eugène fut saisi d'une telle stupeur qu'il resta sans voix. Par instinct, il se serra contre Pauline et l'entraîna en descendant précipitamment jusqu'à la cuisine.

Arrivé là, il se mit à sanglotter en murmurant sans cesse :

— Maman m'a battu! maman m'a battu!...

Pauline s'était assise et avait pris l'enfant sur ses genoux, et avec son mouchoir, elle lui essuyait les yeux et elle le regardait d'un air de tendresse qui eût étonné un témoin de cette scène, et elle lui disait de bonnes paroles qui avaient une éloquence qu'on n'eût point soupçonnée chez une femme de cette condition. Tellement que, même à travers son chagrin, Eugène sentit qu'il y avait là une chose non-ordinaire, qu'il se redressa, et qu'il se mit à contempler cette pauvre créature qui était devenue la consolatrice de son jeune maître.

En ce moment, on n'eût pas reconnu le visage de Pauline. Ces traits fatigués, ces cheveux dont le jais était traversé par des filets d'argent, cette taille un peu courbée par une longue lassitude, tout cela s'était éclairé, ranimé, refait soudain, comme ces ciels d'automne que Ruysdaël éclaira d'un rayon vivifiant. S'il était possible que cette femme eût eu jadis quelque beauté, certes, elle était redevenue belle à l'heure présente. Par un instinct inexplicable, Eugène se sentit pour cette inférieure un sentiment de respect qu'à son âge on ne connaît pas encore. Quant à Pauline, s'animant de plus en plus de ce feu qui l'avait transfigurée, elle s'abandonna à des élans de tendresse que rien ne semblait pouvoir légitimer... Elle pressait l'enfant entre ses bras convulsifs, contre son cœur qui battait avec

violence, et elle l'embrassait ardemment, laissant tomber des mots qu'elle-même ignorait avoir prononcés.

— Cher petit!... qu'il est mignon!... Oh! comme il lui ressemble!... Il sera bon. Mon Dieu! s'il m'était permis de l'aimer!... Non, non, je n'en ai pas le droit... Malheureuse que je suis! je l'aimerais tant!...

Il se recula tout ému et dit doucement :

— Ne m'embrasse pas... Maman gronderait.

Ce fut l'eau jetée sur la flamme.

— C'est vrai, dit Pauline d'une voix assombrie.

Elle n'osa lui recommander de garder le silence; car ce sont précisément les recommandations de ce genre qui font le mieux babiller les langues juvéniles.

Cependant Eugène, avec la mobilité de son âge, commençait à en avoir assez de ce sous-sol où ses yeux, habitués au luxe, ne rencontraient que des casseroles et autres ustensiles de ménage. Il fit quelques pas vers l'escalier.

— Adieu, dit-il en posant le pied sur la première marche; je vais revoir petite mère et lui demander pardon d'avoir été méchant.

— Sa mère!... murmura la servante.

Son visage avait repris l'altération ordinaire; sa tête s'affaissa sur sa poitrine.

Pauline était restée ainsi dans cet état qu'on définit

par le mot de « prostration. »

Que de pensées durent se croiser dans son cerveau malade durant le quart d'heure d'immobilité silencieuse où la pauvre femme s'était plongée tout entière!

Enfin le souvenir de la besogne qu'elle avait à faire lui revint et la tira de sa torpeur. Déjà elle s'était mise avec une certaine activité aux préparatifs du dîner quand un violent coup de sonnette la fit tressaillir.

Un pressentiment de malheur traversa son cœur comme une lame acérée.

Mais l'hésitation n'était pas possible; car un second coup de sonnette non moins violent que le premier, avait retenti.

Pauline rajusta son bonnet et son mouchoir de cou et monta rapidement pour obéir à l'appel de sa maîtresse.

En pénétrant dans le joli salon où Charlotte était assise près du feu, ayant auprès d'elle Eugène établi dans son petit fauteuil et très-occupé de ses jouets, Pauline sentit qu'un orage était en l'air...

(La suite au prochain numéro.)

l'Union. — Les Brasseries de Berlin : le temple du Bock Bier. — M. Viennet. — Aspect des taches observées sur le disque du Soleil. — Rébus.

Le Journal de l'agriculture, fondé et dirigé par M. J.-A. Barral, est le plus complet de tous les journaux agricoles. Il s'occupe à la fois d'agriculture, d'horticulture, d'arboriculture, de culture maraîchère, de sylviculture, de sériciculture, d'économie rurale, de l'élevage du bétail et du cheval, de commerce, de jurisprudence agricole et des intérêts de la propriété. Il traite en un mot toutes les questions et peut être appelé la Revue des Deux-Mondes de l'agriculture. Il est le seul qui publie des planches coloriées et de nombreux articles originaux et qui paraissent deux fois par mois en un cahier de 160 pages.

Le Bulletin de l'agriculture, également fondé et dirigé par M. J.-A. Barral, est le meilleur marché des journaux agricoles. Il publie chaque semaine les prix des denrées sur tous les marchés. Il est surtout consacré à la pratique et au commerce agricoles et tient au courant de tous les faits qui intéressent les propriétaires de tous les pays, en donnant des courriers d'Angleterre, de Belgique, du Midi, et

des chroniques viticoles, sucrières, séricicoles, etc., etc.

Le prix de l'abonnement du Journal de l'agriculture, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois est de 25 fr. par an; 15 fr. pour six mois; 8 fr. pour trois mois. Le prix du Bulletin de l'agriculture, paraissant tous les huit jours, est de 8 fr. par an; 4 fr. 50 pour six mois.

Le Journal et le Bulletin, pris ensemble, coûtent 50 fr. pour un an; 16 fr. pour six mois; et 8 fr. pour trois mois. Adresser les demandes d'abonnement à M. A. SAGNIER, GÉRANT, 9, RUE DE FLEURUS, A PARIS.

### A VENDRE D'OCCASION

Les ouvrages suivants, non coupés :  
SOMME THÉOLOGIQUE DE SAINT THOMAS (texte latin), 8 vol. in 8° raisin.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Jeannin, professeur de rhétorique au collège de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier. Cette édition contient l'histoire du Saint, par M. Martin d'Agde; des sommaires numérotés qui analysent chaque écrit, chaque chapitre; une table de tous les

textes de l'Écriture commentés par saint Jean Chrysostome, et une autre table alphabétique de toutes les matières traitées dans l'ouvrage. — 12 vol. grand in 8° à 2 colonnes, belle impression.

S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT

Médecin-dentiste, quai de Limoges, n° 157, à Saumur.

Préviens les personnes de sa clientèle qu'il obtient journellement de nouveaux succès par l'emploi de l'ossiamine acétique pour la conservation des dents cariées et douloureuses. Quelques jours de traitement suffisent pour rendre les dents insensibles aux efforts de la mastication. Depuis six mois que M. Riellant pratique cette opération, elle lui a réussi au-delà de tout ce qu'il pouvait en espérer. Le grand nombre des personnes de Saumur et des environs qui ont eu recours à ce traitement lui doivent la conservation de leurs dents.

Les renseignements sur l'efficacité de l'ossiamine acétique sont faciles à obtenir auprès des personnes qui ont suivi ce traitement, elles pourront certifier la vérité.

P. GODET, propriétaire-gérant

### Marché de Saumur du 25 juillet.

Froment (l'h. 77 k.)	26 40	Paille de ratelier	
2° qualité (74 k.)	25 37	(hors barrière)	43 45
Seigle nouveau	14	Paille de litière, id.	
Orge	13	Foin	91 95
Avoine (entrée)	13 15	id.	93 60
Fèves	17	Graine de lin (70 k.)	30
Pois blancs	38	de trèfle (°/k)	
— rouges	35	de luzerne	
Cire jaune (50 kil.)	175	de colza 65 k	22
Huile de noix 50 k.	60	de chenevis	23
— de chenevis	38	Amandes cassées	
— de lin	36	(les 100 k.)	

### COURS DES VINS (1).

#### BLANCS (2).

Coteaux de Saumur, 1867	1 <sup>re</sup> qualité	110 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	80 à 90
Ordin., envir. de Saumur, 1867	1 <sup>re</sup> id.	55 à 60
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Saint-Léger et environs, 1867	1 <sup>re</sup> id.	45 à 50
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs, 1867	1 <sup>re</sup> id.	42 à 48
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
La Vienne, 1867		32 à 36

#### ROUGES (3).

Souzay et environs, 1867		65 à 75
Champigny, 1867	1 <sup>re</sup> qualité	80 à 100
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Varrains, 1867		» à »
Varrains, 1867		60 à 70
Bourgueil, 1867	1 <sup>re</sup> qualité	65 à 75
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigny, 1867		60 à 65
Chinon, 1867	1 <sup>re</sup> id.	55 à 65
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

### Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITES SALOMON ET SALOMON ET NEVEUX.

Les créanciers de la faillite Salomon, oncle, et Salomon et Neveux, négociants, demeurant à Saumur, sont invités à se présenter, le jeudi 6 août prochain, à 8 heures 1/2 du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU.

Etudes de M<sup>e</sup> CHEDEAU, et de M<sup>e</sup> LABICHE, avoués à Saumur.

Mardi 28 juillet 1868, à midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bi-lange,

### ADJUDICATION

De : 1° Une maison, située à Saumur, n° 67, à l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue d'Orléans.

Mise à prix. . . . . 50,000 fr.  
2° Une maison située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre.

Mise à prix . . . . . 3,500

3° Une maison située à Vernouil, avec ses dépendances.

Mise à prix. . . . . 8,000

Le tout dépendant de la succession de M. Laurent-Alphonse Bonzon.

(328) CHEDEAU.

### A VENDRE

#### UNE ÉTUDE D'AVOÜÉ

Près le tribunal civil de première instance des Sables-d'Olonne.

S'adresser, pour traiter, à M. CHAPOT, titulaire. (357)

### BAINS DE LOIRE.

Etablissement tenu par M. ROLAND, ROBIN, vis-à-vis la place du Bellay-quai de Limoges.  
Belle plage. — Passage gratuit.

### PLUS DE HERNIES Guérison radicale

Plus de Bandages ni Pessaires  
Méthode de P<sup>re</sup> Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)  
Ecrire franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P<sup>re</sup> Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

### A LOUER

Présentement,  
PORTION DE MAISON,  
Grand'Rue.

S'adresser à M<sup>me</sup> LELONG. (267)

ON DEMANDE à emprunter  
15,000 francs pour 10  
ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

## APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même  
l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à Eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez PAPIN-LEBOY, épicier, M<sup>d</sup> de faïence et verrerie, rue du Portail-Louis.

### NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

## DICTIONNAIRE

DE LA

# CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,  
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

### SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in 8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

## DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

## HISTOIRES

DU

# VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,  
Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu,  
Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 Jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

### BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 25 JUILLET.			BOURSE DU 27 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	69 95	»	»	69 90	»	»
4 1/2 pour cent 1852	101 60	»	»	101 60	»	»
Obligations du Trésor	473 75	»	»	475	1 25	»
Banque de France	3150	5	»	3145	»	5
Crédit Foncier (estamp.)	1440	7 50	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole	623 75	»	6 25	»	»	»
Crédit industriel	645	5	»	647 50	2 50	»
Crédit Mobilier (estamp.)	265	»	6 25	258 75	»	6 25
Comptoir d'esc. de Paris	730	»	»	732 50	2 50	»
Orléans (estampillé)	883 75	»	1 25	881 25	»	2 50
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1153	»	3 75	1153 75	»	1 25
Est	558 75	1 25	»	557 50	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée	932 50	»	1 25	932 50	»	»
Lyon nouveau	»	»	»	»	»	»
Midi	571 25	»	2 50	570	»	1 25
Ouest	575	»	»	572 50	»	2 50
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz	1480	»	3 75	1476 25	»	3 75
Canal de Suez	400	»	1 25	392 50	»	7 50
Transatlantiques	372 50	»	»	365	»	7 50
Emprunt italien 5 0/0	53 30	»	20	53 40	10	»
Autrichiens	550 50	»	2 50	553 75	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards	402 50	»	2 50	400	»	2 50
Victor-Emmanuel	45	»	2	45	»	»
Romains	42	»	1	42	»	»
Crédit Mobilier Espagnol	301 25	»	8 75	300	»	1 25
Saragosse	65	»	»	65	»	»
Séville-Xérès-Séville	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne	60	»	»	60	»	»
Compagnie immobilière	98	»	75	98	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	328 50	»	»	328	»	»
Orléans	321 25	»	»	320 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	»	»	»	331 50	»	»
Ouest	319	»	»	317 50	»	»
Midi	316	»	»	316 50	»	»
Est	320	»	»	320 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.